

Résolutions Adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire d'Attijari Leasing tenue le 27 mai 2014

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2013 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2013 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2013 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi de la Loi n°2001-65 relative aux établissements de crédits :

1-Prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2013 dans le cadre d'opérations approuvées antérieurement par l'assemblée Générale Ordinaire, et ce, conformément à la liste d'opérations figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

2- Approuve la *convention de gestion de fonds à capital risque avec ATTIJARI SICAR* en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

3-Approuve le contrat conseil avec *ATTIJARI FINANCES* au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

4-Approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

1-D'affecter les résultats de l'exercice 2013 et du report à nouveau créditeur comme suit:

(Montant en Dinars Tunisien)

<i>Proposition Affectation du Résultat 2013</i>	
<i>Affectation de Résultat</i>	<i>5 808 443</i>
RAN	2 541 736
<i>Résultat distribuable</i>	<i>8 350 179</i>
Réserves spéciales réinvestissements	<i>2 000 000</i>
Dotations à un Fonds Social	50 000
Dividende global Proposé (1,200DT / Action)	2 550 000
<i>Report à nouveau</i>	<i>3 750 179</i>

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le 25 Juin 2014

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2013 à 50 mille dinars DT et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2014 à 12 mille dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant de la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2014 à 12 mille dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant de la rémunération des membres du Comité Exécutif du Crédit au titre de l'exercice 2014 à 12 mille dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts subordonnés dans la limite de 30 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

ATTIJARI LEASING
RUE DU LAC D'ANNECY
LES BERGES DU LAC - 1053 - TUNIS

BILAN APRES AFFECTATION ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinar tunisien)

31 Décembre
2013

ACTIFS

Caisses et avoirs auprès des banques	4 859 872
Créances sur la clientèle de Leasing	372 974 508
Acheteurs factorés	5 817 992
Portefeuille d'investissement	2 255 187
Valeurs immobilisées	3 687 905
Autres actifs	7 068 996

TOTAL DES ACTIFS	396 664 459
-------------------------	--------------------

PASSIFS

Concours bancaires	2 784 731
Dettes envers la clientèle	6 203 126
Comptes courants des adhérents	1 377 845
Emprunts et dettes rattachées	333 421 623
Fournisseurs et comptes rattachés	17 068 240
Autres passifs	4 553 891

TOTAL DES PASSIFS	365 409 455
--------------------------	--------------------

CAPITAUX PROPRES

Capital social	21 250 000
Réserves	2 125 000
Réserves Pour Fonds Social	129 825
Effets des modifications comptables	(551 800)
Fond capital risque	4 000 000
Résultats reportés	4 301 979

Total des capitaux propres	31 255 004
-----------------------------------	-------------------

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	396 664 459
--	--------------------

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013 APRES AFFECTATION DE RESULTAT

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2013	21 250 000	2 125 000	2 000 000	79 825	(551 800)	3 093 536	5 808 443	33 805 004
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27/05/2014			2 000 000	50 000		3 758 443	(5 808 443)	(0)
Dividendes						(2 550 000)		(2 550 000)
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	21 250 000	2 125 000	4 000 000	129 825	(551 800)	4 301 979	0	31 255 004

Répartition des bénéfices - Exercice 2013	
Bénéfice de l'exercice	5 808 443
Report à nouveau	(+) 2 541 736
Réserves pour réinvestissement exonérés	(-) 2 000 000
Bénéfice distribuable	= 6 350 179
Dotations pour fond social	(-) 50 000
Bénéfice à affecter	= 6 300 179
Dividendes à distribuer (1,200 / action)	2 550 000
Report à nouveau 2013	3 750 179